



## Mot du préfet

### MISE EN DISPONIBILITÉ DE TERRAINS DE VILLÉGIATURE SUR LES TERRES DU DOMAINE PUBLIC DE LA MRC DE PORTNEUF

Cela fait maintenant plus de 10 ans qu'il n'y a pas eu de tirage au sort pour l'allocation de terrains de villégiature sur les terres du domaine public dans la MRC de Portneuf; le dernier eut lieu en 1997! Eh bien cette année, ce ne sera pas le cas puisque 19 emplacements de villégiature feront l'objet d'une telle attribution.

Évidemment nous sommes très heureux de cette mise en disponibilité de terrains de villégiature car ils contribuent à la mise en valeur récréative et touristique du territoire public de la MRC de Portneuf. Encore aujourd'hui, la villégiature représente une image de marque et un produit d'appel de la région de Portneuf. Je dois vous dire que ce tirage au sort est le résultat d'un long processus de planification et le fruit de nombreux échanges entre la MRC et les autorités gouvernementales. Ces projets de développement de villégiature s'inscrivent dans les orientations que s'est données la MRC de Portneuf en matière d'aménagement et de développement du territoire à savoir maintenir et mettre en valeur les ressources de notre territoire suivant une optique de gestion intégrée et de développement durable.

Des avis publics paraîtront dans les deux premières semaines de septembre dans les journaux nationaux et régionaux et ceux-ci donneront de l'information détaillée entourant ce tirage au sort telle que les coordonnées de l'inscription et du tirage, les critères d'admissibilité, les modalités d'attribution, la localisation des emplacements, les frais annuels de location, etc. Ce tirage au sort devrait se tenir quelque part à la mi-octobre. En terminant, je profite de l'occasion pour vous rappeler que ces sites de villégiature et les immeubles qu'on y retrouve sont portés au rôle d'évaluation et font l'objet d'un impôt foncier payable à la municipalité concernée. La réglementation d'urbanisme municipale est également applicable aux constructions et aux aménagements qui seront réalisés sur ces emplacements.

Bonne chance à tous!

Michel Matte, préfet

## UN SOMMET SUR LA FORÊT DE PORTNEUF

En septembre 2007, le CLD (Centre local de développement) de Portneuf et la SADC (Société d'aide au développement des collectivités) rendaient public un document de planification stratégique dans lequel on soulignait les difficultés que traverse l'industrie forestière. On ne peut plus se contenter de décrire et observer les problèmes, il faut chercher ensemble des solutions pour revitaliser le secteur forestier qui est névralgique pour le territoire de la MRC de Portneuf. C'est ainsi qu'il a été convenu de tenir un Sommet sur la forêt de Portneuf le 11 septembre prochain.

Durant cette journée de réflexion, nous souhaitons profiter de l'occasion pour associer tous les acteurs de la MRC afin de se donner une vision d'ensemble du développement du secteur forestier de Portneuf. Nous tenterons de définir des orientations claires en regard du développement du territoire et de ses ressources, en regard de l'emploi relié à la forêt et en regard de la qualité de l'environnement.

Au cours de la dernière année, plusieurs événements ont interpellé le monde forestier : en décembre 2007 se tenait le Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois qui visait à mobiliser l'ensemble du monde forestier concerné par la protection du milieu forestier, la mise en valeur de ses multiples ressources, les emplois et le développement socio-économique ; en février 2008, le gouvernement déposait un Livre vert visant à réformer le régime forestier québécois, ce document devait servir d'assise à un projet de loi sur les forêts ; finalement, en juin dernier, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune déposait un document de travail traitant de l'occupation du territoire forestier québécois et la

constitution des sociétés d'aménagement des forêts. Ces divers exercices diffèrent par leur nature et leur portée, cependant on retrouve plusieurs points communs dont l'un mérite qu'on s'y attarde : dans tous les cas, on propose une mainmise plus directe des communautés et des régions en matière de gestion des forêts du domaine de l'État. Par le passé, nous avons décrié à de multiples reprises les modèles uniformes imposés par le gouvernement, nous avons ici l'occasion de définir ce que nous souhaitons comme modèle de développement pour Portneuf. Ce sommet est l'occasion justement de se prononcer sur le modèle souhaité.

Plusieurs partenaires se sont associés pour faire de cette journée un succès et nous les remercions, soit le CLD de Portneuf, la SADC de Portneuf et le CLE (Centre local d'emploi) de Portneuf. Nous comptons sur la participation de tous les acteurs concernés par les enjeux en cause : les élus, les organismes d'emplois et de développement économique, les représentants d'organismes environnementaux, les industriels forestiers et bénéficiaires de CAAF, les représentants de la Commission forestière régionale, les maisons d'enseignement, les organismes fauniques, les acteurs touristiques, les entreprises sylvicoles, les acteurs de la forêt privée, les acériculteurs, les syndicats de travailleurs associés à la forêt et la transformation, etc.

Les attentes suite à cet exercice sont ambitieuses. Nous souhaitons identifier des pistes concrètes qui devraient nous aider à préparer un plan d'action réaliste. La thématique choisie pour cet événement devrait nous inspirer : « On a les moyens, soyons créatifs ! »

Au plaisir de vous y rencontrer !

Michel Matte, préfet

## Saviez-vous que?

**La prochaine assemblée publique du conseil de la MRC se tiendra le 16 juillet 2008 à 20h00.**